



8 janvier 2021

(21-0286)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: RÈGLEMENT DE 2020 SUR LES BREVETS, LES MARQUES ET
LES DESSINS ET MODÈLES (ÉLECTION DE DOMICILE)
(MODIFICATION) (SORTIE DE L'UE)

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Règlement de 2020 sur les brevets, les marques et les dessins et modèles (élection de domicile) (modification) (sortie de l'UE)
Objet	Marques; dessins et modèles industriels; brevets (y compris la protection des obtentions végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_7861_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/GBR/50 , IP/N/1/GBR/D/24 ; IP/N/1/GBR/17 , IP/N/1/GBR/T/11 ; IP/N/1/GBR/1
Brève description du texte juridique notifié Cet instrument modifie un certain nombre de textes réglementaires relatifs à la propriété intellectuelle afin de modifier les prescriptions relatives à l'"adresse de correspondance" ou à l'"élection de domicile" pour les brevets, les marques et les dessins et modèles, en supprimant les références à l'"Espace économique européen" (EEE) et en insérant des références à Gibraltar.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 2021
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	1 ^{er} janvier 2021
Autres renseignements	https://www.legislation.gov.uk/uksi/2020/1317/made <u>Modifie ce qui suit:</u> <ul style="list-style-type: none"> • Règle 103 du Règlement de 2007 sur les brevets • Règle 11 du Règlement de 2008 sur les marques • Règle 42 du Règlement de 2006 sur les dessins et modèles enregistrés • Règle 23:1 A) et annexe 1 du Règlement de 1989 sur le droit de modèle (procédures engagées devant le Contrôleur)
Organisme ou autorité responsable	UK Intellectual Property Office Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.